

**Laurent Russier**  
maire de Saint-Denis

Saint-Denis, le 21 septembre 2018

**Monsieur Jean-Yves Le Drian**  
**Ministre des Affaires Etrangères**  
37, quai d'Orsay 75007 Paris  
75351 Paris Cedex 07

Copie :  
M. le Consul de France à Jérusalem

Boîte postale 269  
93205 Saint -Denis  
cedex

TÉLÉPHONE :  
**01 49 33 71 11**

TÉLÉCOPIE :  
**01 42 43 16 64**

COURRIEL :  
[laurent.russier@ville-saint-denis.fr](mailto:laurent.russier@ville-saint-denis.fr)

SITE INTERNET :  
[www.ville-saint-denis.fr](http://www.ville-saint-denis.fr)

Monsieur le Ministre,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le courrier que j'ai adressé à Son Excellence l'Ambassadeur d'Israël en France pour exprimer mon indignation. En effet, les autorités israéliennes ont récemment pris la décision de confisquer dix nouveaux hectares de terrain situés sur le territoire de la commune d'Al Khader, située au sud de Bethléem. Des terres agricoles adjacentes à la colonie d'Eliezer, construite illégalement sur le territoire de cette commune, ont également été occupées. Par ailleurs, le caractère violent de ces actions et l'intimidation des habitant.e.s ayant subi des fouilles de leurs domiciles sont intolérables. Ma municipalité a noué des relations privilégiées avec les communes de Nazareth et d'Al Khader afin de promouvoir la culture de la paix et de développer des projets au profit des populations.

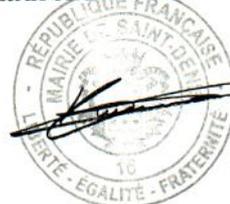
Un protocole d'intention de coopération signé le 5 avril 2018 avec la commune d'Al Khader, en partenariat avec le Ministère palestiniens des antiquités et du tourisme, prévoit des actions de coopération dans le domaine de l'archéologie citoyenne et du patrimoine. Ce projet reçoit une attention particulière du Consulat de France à Jérusalem.

Convaincu du souci qui est le vôtre de garantir le respect du droit international et des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, dont celle du 23 décembre 2016, demandant à l'Etat d'Israël d'arrêter « immédiatement et complètement » de telles opérations, j'en appelle nos autorités à inciter l'Etat d'Israël à reconsidérer ces décisions et cesser ces implantations illégales, prises en violation du droit international.

En ce jour de visite officielle du Président Mahmoud Abbas à Paris, j'en appelle à toute l'attention de notre gouvernement dans la question des réfugié.e.s palestinien.ne.s et du financement de l'UNRWA. J'exhorte notre diplomatie, forte de son rôle en faveur du respect du droit international, à poursuivre ses efforts en faveur de la reprise des négociations et pour cela à reconnaître l'Etat de Palestine. Le conseil municipal de Saint-Denis a émis plusieurs vœux en ce sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Laurent Russier**



**Saint** ★  
**Denis**